

Brésil : un peintre français à l'honneur dans le port de Rio

9 mars 2017

Éducation



Un groupe de graffeurs et d'écoliers brésiliens ont donné une nouvelle vie à l'oeuvre du peintre français Jean-Baptiste Debret (1768-1848) avec une grande fresque dans la zone portuaire de Rio pour attirer l'attention sur la question des droits de l'homme.

Le projet, chapeauté par l'association Inscrire de l'artiste Françoise Schein, a été inauguré jeudi pour célébrer le bicentenaire de la Mission artistique française au Brésil, dont Debret faisait partie.

Ce peintre a décrit avec précision la nature exubérante du pays et la vie quotidienne des Brésiliens, notamment des esclaves noirs.

« L'esclavage n'est plus en vigueur, mais on sent encore son poids sur toute la nation, où des gens pensent encore qu'ils ont droit de maltraiter les autres en les considérant inférieurs », a expliqué à l'AFP Lya Alves, l'une des graffeuses invitées.

Sa fresque est inspirée d'un tableau de Debret intitulé « La Boutique de barbier » et représente un tête d'homme noir aux yeux bleus, avec en arrière-plan un barbier en train de travailler.

« Un détail précis de ce tableau a attiré mon attention : le barbier noir porte des chaussures, ce qui signifie qu'il est libre », a souligné l'artiste.

Entre les graffitis sont exposés des carreaux de céramique peints à la main par les enfants et professeurs de six écoles de quartier populaires, représentant leur vision des droits de l'Homme.

« Pour moi, les droits de l'Homme, c'est que tous les êtres humains devraient avoir des droits, mais en fait, peu en ont vraiment et beaucoup de gens n'en ont pas », regrette Mirela, écolière de dix ans.

À l'origine du projet, Françoise Schein est connue notamment pour son oeuvre monumentale de la station Concorde du métro parisien, qui reproduit la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

Elle a participé à de nombreux autres projets sur ce thème, notamment dans le métro de Rio.

Tous droits de reproduction et de représentation réservés. ©2014 Agence France-Presse
Toutes les informations reproduites dans cette rubrique (dépêches, photos, logos AFP) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par l'AFP. Par conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, modifiée, rediffusée, traduite, exploitée commercialement ou réutilisée de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de l'AFP. L'AFP ne pourra être tenue pour responsable des délais, erreurs, omissions qui ne peuvent être exclus, ni des conséquences des actions ou transactions effectuées sur la base de ces informations.

